Bordereau attestant l'exactitude des informations - AMIENS - 8002 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 16/10/2025 - B2025/008412 - 2000 B 70022 - 615 480 043 - BOUTTE

BOUTTE
Société par actions simplifiée
Au capital de 1.830.000 euros
Siège social : 23, rue Voltaire à Friville-Escarbotin (80130)
615 480 043 R.C.S. Amiens
(la « **Société** »)

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
16 OCT. 2025
AMIENS
80 - 02

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 19 JUIN 2025

L'an deux mille-vingt-cinq,
le 19 juin,
à quatorze heures.

GS Participations SARL, société à responsabilité limitée au capital de 2.001.750 euros, dont le siège social est sis 23, rue Voltaire à Friville-Escarbotin (80130), immatriculée au registre du commerce d'Amiens sous le numéro 383 786 324, représentée par Monsieur Gilles Buridard en sa qualité de co-Gérant, associé unique de la Société (ci-après, l'« **Associé Unique** »),

après avoir pris connaissance des documents suivants :

- l'inventaire et les comptes annuels, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2024,
- le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels clos le 31 décembre 2024,
- le texte des projets des décisions, et
- le rapport de gestion établi par le Président de la Société,

a pris les décisions suivantes figurant à l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR :

- lecture du rapport de gestion établi par le Président relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2024,

- lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels clos le 31 décembre 2024,

- approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et quitus au Président et au Directeur Général de la Société,

- affectation du résultat de l'exercice social clos le 31 décembre 2024,

- mention des conventions visées à l'article L. 227-10 alinéa 4 du Code de commerce,

- approbation des charges et dépenses visées à 447du Code Général des Impôts,

- pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et quitus au Président et au Directeur Général de la Société

L'Associé Unique, connaissance prise (i) du rapport de gestion du Président, et (ii) du rapport général du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024,

approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de **447.332** euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion,

donne au Président et au Directeur Général quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

Affectation du résultat de l'exercice social clos le 31 décembre 2024

L'Associé Unique, connaissance prise du rapport de gestion du Président,

approuve la proposition du Président et après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice de **447.332** euros,

constate que le montant disponible s'établit ainsi qu'il suit :

Résultat de l'exercice : 447.332 euros

\+ Report à nouveau : 4.347.435 euros

Montant disponible : 4.794.767 euros

décide d'affecter ce bénéfice de 447.332 euros, de la manière suivante :

- distribution de dividendes : **171.250** euros,
- affectation au compte « *report à nouveau* » : **276.082** euros.

Le dividende unitaire s'établit à **114,16** euros,

constate que du fait de cette affectation, les capitaux propres s'élèvent à **9.266.933** euros.

prend acte conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, que les sommes distribuées à titre de dividendes, au cours des trois (3) précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice	Dividende Unitaire (En euros)	Dividende global (En euros)
2023	127,50	191 250
2022	255	382 500
2021	160	240 000

CCO

Le 16/10/2025

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
16 OCT. 2025
AMIENS
80 - 02

DOCUMENTS COMPTABLES, FISCAUX ET DE GESTION

SAS BOUTTE SAS
DECOLLETAGE
23 RUE RUE VOLTAIRE
CS 10002

80531 FRIVILLE ESCARBOTIN CEDEX
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Les montants figurant sur ces documents sont exprimés en Euros

FIDUCIAL ABBEVILLE B
70 RUE VENTOSE

80142 ABBEVILLE CEDEX
0322207350

SAS BOUTTE SAS
23 RUE RUE VOLTAIRE
CS 10002

80531 FRIVILLE ESCARBOTIN CEDEX

DOCUMENTS FISCAUX

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

1- BILAN ACTIF — N° 2050 — 2025

Désignation de l'entreprise : SAS BOUTTE SAS — Durée ex. en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise : — Durée de l'ex. précédent* 12

23 RUE RUE VOLTAIRE CS 10002 — 80531 FRIVILLE ESCARBOTIN CEDEX

Numéro SIRET* 61548004300012 — Néant ☐ — Ex. précédent (N-1) clos le :

			Exercice N, clos le : 31/12/2024			31/12/2023
			Brut 1	Amort., provis° 2	Net 3	Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
I	Frais d'établissement *	AB		AC		
A N	Frais de développement*	CX		CQ		
C C	Concessions, brevets et droits similair	AF	343 585	AG 131 157	212 428	227 155
T	Fonds commercial (1)	AH		AI		
I R	Autres immobilisations incorporelles	AJ	908 429	AK 769 321	139 108	193 216
F P	Avances et ac. sur immob. incorp.	AL		AM		
	Terrains	AN	228 641	AO 114 049	114 592	119 153
I C	Constructions	AP	3 839 134	AQ 2 954 165	884 970	862 050
M	Installat° tech., matériel et outillage ind	AR	13 349 501	AS 11 228 234	2 121 267	2 209 960
M R	Autres immobilisations corporelles	AT	1 107 693	AU 862 859	244 834	327 263
P	Immobilisations en cours	AV		AW		
B	Avances et acomptes	AX	37 749	AY	37 749	11 157
I	Participations évaluées (mise en équ.)	CS		CT		
L F	Autres participations	CU	59 865	CV	59 865	59 865
I I	Créances rattachées à des participat°	BB	9 425	BC	9 425	725
S N	Autres titres immobilisés	BD		BE		
E	Prêts	BF	116 000	BG	116 000	116 000
	Autres immobilisations financières *	BH	80 608	BI	80 608	93 768
	TOTAL (II)	BJ	20 080 631	BK 16 059 785	4 020 846	4 220 312
A S	Matières 1ères, approvisionnements	BL	1 103 076	BM	1 103 076	1 534 868
C T	En cours de production de biens	BN		BO		
T	En cours de production de services	BP		BQ		
C	Produits intermédiaires et finis	BR	5 124 948	BS 345 739	4 779 209	4 615 959
C K	Marchandises	BT	3 065 952	BU	3 065 952	2 525 115
I S	Avances et ac. versés sur cdes	BV		BW		
R C	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	2 820 331	BY 74 954	2 745 377	2 766 693
C R	Autres créances (3)	BZ	628 489	CA	628 489	708 215
U E	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
L D	VMP(dt act° propres)	CD		CE		
I	Disponibilités	CF	791 537	CG	791 537	845 189
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	860 996	CI	860 996	793 018
R E	**TOTAL (III)**	CJ	14 395 328	CK 420 693	13 974 636	13 789 057
G	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV	CW				
U	Primes de remboursement des obl. (V)	CM				
L	Ecart de conversion actif* (VI)	CN	9 205		9 205	
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	34 485 164	1A 16 480 478	18 004 687	18 009 369

Renvois : (1) Dont droit au bail ☐ (2) part à - d'1 an des immob fin. nettes : CP 205 533 (3) Part à + d'un an CR ☐

Clause de rés. de prop. * Immobilisations : ☐ Stocks : ☐ Créances ☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032

Désignation de l'entreprise : SAS BOUTTE SAS — Néant [] *

				Exercice N	Exercice N-1
Capitaux propres		Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)	DA	1 830 000	1 830 000
		Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
		Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK [])	DC		
		Réserve légale (3)	DD	183 000	183 000
		Réserves statutaires ou contractuelles	DE	743 843	743 843
		Réserves réglementées*(3) (dt prov.fluctuation cours B1 [])	DF		
		Autres réserves (dt achat oeuvres origin. art. vivants* EJ [])	DG	1 397 000	1 397 000
		Report à nouveau	DH	4 347 435	3 941 695
		RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	447 332	596 990
		Subventions d'investissement	DJ	467 326	453 400
		Provisions réglementées*	DK	22 249	360 993
		TOTAL (I)	DL	9 438 183	9 506 920
Autres fonds propres		Produit des émissions de titres participatifs	DM		
		Avances conditionnées	DN		
		TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges		Provisions pour risques	DP	9 205	
		Provisions pour charges	DQ		
		TOTAL (III)	DR	9 205	
Dettes (4)		Emprunts obligataires convertibles	DS		
		Autres emprunts obligataires	DT		
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 647 332	2 159 788
		Emp.et dettes financières divers (dont emprunts particip EI [])	DV	556 101	476 271
		Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 422 132	2 343 547
		Dettes fiscales et sociales	DY	1 072 887	1 003 874
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
		Autres dettes	EA	2 816 390	2 457 392
Compt régul.		Produits constatés d'avance (4)	EB	42 360	50 694
		TOTAL (IV)	EC	8 557 201	8 491 566
		Ecarts de conversion passif* (V)	ED	97	10 882
		TOTAL GENERAL (I à V)	EE	18 004 687	18 009 369
Renvois	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
		Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	7 740 549	7 433 738
	(5)	Dt concours bancaires courants, et soldes créditeurs de bques et CCP	EH	400 000	400 000

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : SAS BOUTTE SAS — Néant *

			Exercice N					Exercice N-1
			France		Exportation et intrac.		Total	
	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue : - biens*	FD	20 460 837	FE	-88 447	FF	20 372 391	22 837 879
	- services*	FG	-179 375	FH		FI	-179 375	-120 058
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	20 281 462	FK	-88 447	FL	20 193 015	22 717 822
Produits d'exploit.	Production stockée*					FM	293 409	-1 111 097
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	14 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	286 969	622 989
	Autres produits (1) (11)					FQ	170 110	202 081
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	20 957 503	22 431 795
Charges d'exploit.	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	6 528 328	6 129 132
	Variation de stock (marchandises)*					FT	-540 837	673 287
	Achats de mat. 1ères et autres approvisionnements (dts de douane inclus)*					FU	2 126 086	3 025 500
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	431 792	8 673
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	4 975 125	5 287 478
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	404 678	405 799
	Salaires et traitements*					FY	4 308 984	4 358 228
	Charges sociales (10)					FZ	1 384 870	1 378 825
	Dotations d'exploitation : -Sur immobilisations : - dotations aux amortissements (14)					GA	657 234	663 258
	- dotations aux provisions					GB		
	- Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	362 368	263 978
	- Pour risques et charges dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	142 980	30 929
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	20 781 608	22 225 087
1- RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	175 895	206 707
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
Produits financiers	Produits financiers de participations (5)					GJ	44 975	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	8 750	16 569
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	177	201
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	53 902	16 770
charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	9 205	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	47 319	58 001
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	56 524	58 001
2- RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-2 622	-41 231
3- RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V -VI)						GW	173 273	165 477

(Renvois voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS BOUTTE SAS — Néant *

			Exercice N	Exercice N - 1
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 605	3 021
	Produits exceptionnels sur opérations en capital*	HB	86 967	114 891
	Reprise sur provisions et transferts de charges	HC	338 744	453 498
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	427 316	571 410
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	90	990
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital*	HF	11 862	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	11 952	990
4- RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		HI	415 364	570 420
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices* (X)		HK	141 305	138 907
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	21 438 721	23 019 975
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	20 991 389	22 422 985
5- BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		HN	447 332	596 990

	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2)	Dont - produits de locations immobilières	HY		
		- prod. d'exploit. afférents à des ex. antérieurs (à détailler au 8)	1G		1 886
	(3)	Dont - Crédit-bail mobilier*	HP	209 885	266 430
		- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'expl. afférentes à des ex. antérieurs (à détailler au (8))	1H		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
	(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6 ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6 ter)	Dont amort. exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9)	Dont transfert de charges	A1	47 529	126 861
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
R		Dont montant des cot. sociales obliga. hors CSG-CRDS A5			
E	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
N	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
V	(13)	Dt primes cot.comp.pers.: facult. A6 Obl. A9			
O		Dont cotisations facultatives Madelin (part déductible) A7 — Dont cot. facul. aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
I	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (article 39, 1-2°, al 3)			

S (7) Détails des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges except.	Produits except.
DIFF REBST CVAE		487
TA LYCEE JAMAIS DEBITEE		1 118

(8) Détail des produits et charges des exercices antérieurs

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS BOUTTE SAS — Néant [] *

CADRE A	IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévalua pratiquée au cours de l'ex. ou résultant d'1 mise en équ. 2		Augmentations: Acquisitions, créat°, apports et virements de poste à poste 3	
I	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9	
N	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL I				KD	1 241 479	KE		KF	10 535
	Terrains				KG	228 641	KH		KI	
C	Constructions	- Sur sol propre	Dont Composant	L9	KJ	2 277 199	KK		KL	1 887
		- Sur sol d'autrui	Dont Composant	M1	KM	68 781	KN		KO	
R		- Installations générales, agencements et aménagements des	Dont Composant	M2	KP	1 406 185	KQ		KR	85 083
P	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composant	M3	KS	13 146 675	KT		KU	342 261
	Autres immob. corporelles	- Instal générales, agencts, aménagemts div*			KV	481 770	KW		KX	2 036
R		- Matériel de transport*			KY	187 731	KZ		LA	
E		- Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	491 999	LC		LD	5 697
L		- Emballages récupérables et divers*			LE		LF		LG	
L	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ	
E	Avances et acomptes				LK	11 157	LL		LM	26 592
S	TOTAL III				LN	18 300 137	LO		LP	463 555
	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
F	Autres participations				8U	60 590	8V		8W	9 425
I	Autres titres immobilisés				1P		1R		1S	
N	Prêts et autres immobilisations financières				1T	209 768	1U		1V	40
	TOTAL IV				LQ	270 358	LR		LS	9 465
	TOTAL GENERAL (I +II+ III + IV)				0G	19 811 974	0H		0J	483 555

CADRE B	IMMOBILISATIONS			Diminutions: par virement de poste à poste 1	Diminutions: par cession des tiers ou mise HS ou résultant d'une mise e 2	Valeurs brutes des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Rééval légale ou éval en équ valeur d'origine des immobilisations en fin 4	
I	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				C0	D0		D7	
C	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				LV	LW	1 252 014	1X	
	Terrains				LX	LY	228 641	LZ	
C	Constructions	- Sur sol propre			MA	MB	2 279 086	MC	
		- Sur sol d'autrui			MD	ME	68 781	MF	
R		- Inst. générales, agencement et aménagement des constructions			MG	MH	1 491 267	MI	
P	Instal. tech., matériel et outillage ind.				MJ	MK	13 349 501	ML	
	Autres immob. corp.	- Installations générales, agencements, aménagements			MM	MN	483 806	MO	
R		- Matériel de transport			MP	MQ	128 531	MR	
E		- Mat. de bureau et informatique, mobilier			MS	MT	495 356	MU	
L		- Emballages récupérables et div			MV	MW		MX	
L	Immob. corporelles en cours		MY		MZ	NA		NB	
E	Avances et acomptes		NC		ND	NE	37 749	NF	
S	TOTAL III				NG	NH	18 562 719	NI	
	Participations évaluées (mise en équi.)				0U	M7		0W	
F	Autres participations				0X	0Y	69 290	0Z	
I	Autres titres immobilisés				2B	2C		2D	
N	Prêts et autres immob. financières				2E	2F	196 608	2G	
	TOTAL IV				NJ	NK	265 898	2H	
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				0K	0L	20 080 631	0M	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice N clos le 31/12/2024

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS BOUTTE SAS

Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col 1- col 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l' exercice [(col. 1 - col. 2) - col 5 (5)]
			Au cours de l'exercice			
	Augmentation du montant brut immobilisations	Augmentation du montant des amortissements (2)	Montant des suppléments d'amortis-sement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)	Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
	1	2	3	4	5	6
1 - Concessions, brevets et droits simil.						
2 - Fonds commercial						
3 - Terrains						
4 - Constructions						
5 - Instal. tech. mat. et out. industriel						
6 - Autres immobilisations corporelles						
7 - Immobilisations en cours						
8 - Participations						
9 - Autres titres immobilisés						
10 - TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés col. 1, ceux portés col.2.

(2) Porter dans cette col. le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 et le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne "provisions réglementées".

CADRE B

Déficits reportables au 31 décembre 1976 imputés sur la provision spéciale au point de vue fiscal

1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice		
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice	-	
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leur déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés au col. 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux col. 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de l'entreprise : SAS BOUTTE SAS — Néant [] *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE*

IMMOB. AMORTISSABLES		Montant des amort. au début de l'ex.		Augmentations : dotations de l'ex.		Diminutions amort. afférents aux elts sortis de l'actif reprises		Montant des amort. à la fin de l'ex.	
Frais d'établ. et développement	CY		EL		EM		EN		
Fonds commercial	RE		RF		RI		RJ		
Autres immobilisations incorporelles	PE	821 109	PF	79 369	PG		PH	900 478	
TOTAL I	RK	821 109	RM	79 369	RN		RO	900 478	
Terrains	PI	109 488	PJ	4 561	PK		PL	114 049	
Construct° - Sur sol propre	PM	1 563 931	PN	46 493	PO		PQ	1 610 424	
Construct° - Sur sol d'autrui	PR	68 781	PS		PT		PU	68 781	
Construct° - Installations générales, agencements et aménagements des	PV	1 257 402	PW	17 557	PX		PY	1 274 960	
Inst. tech., matériel et outillage ind.	PZ	10 936 715	QA	430 954	QB	139 435	QC	11 228 234	
Autres immob. corp. - Installations générales, agencements et aménagements	QD	262 994	QE	44 312	QF		QG	307 307	
Autres immob. corp. - Matériel de transport	QH	155 774	QI	6 482	QJ	47 338	QK	114 918	
Autres immob. corp. - Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	415 468	QM	27 506	QN	2 339	QO	440 635	
Autres immob. corp. - Emballages récup. et div.	QP		QR		QS		QT		
TOTAL II	QU	14 770 553	QV	577 865	QW	189 111	QX	15 159 307	
TOTAL GENERAL (I + II)	0N	15 591 662	0P	657 234	0Q	189 111	0R	16 059 785	

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Immobilisat° amortissables	DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal Exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal Exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8	5 882	P9		Q1	-5 882
TOTAL I	R		RX		RY		RZ		SB	5 882	SC		SD	-5 882
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
C Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
O Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
N Inst. gales., agn	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Instal. techn., matériel et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
C Inst gales,agenct & am div	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
O Mat. de transp.	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
R Mat bur & inf mob	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
P Emb récup. div	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations - Total III	NL						N						NO	
TOTAL général (I+II+III)	NP		NQ		NR		NS		NT	5 882	NU		NV	-5 882
TOTAL Général Non Ventilé (NP+NQ+NR)	N		TOTAL Général Non Ventilé (NS+NT+NU)				NY	5 882	TOTAL Général Non Ventilé (NW-NY)				NZ	-5 882

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CH. REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'ex. aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunts à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursemt des obligations			SP		SR	

ORDRE

N 2076060

OBJET :

DATE :

MONTANT

20241017/2G

2076060080010027908
776119020902

Nord Ouest

€47,33

A Friville, récabotin
LE 13 Octobre 2025

Signature

Payable en France
CIC AMIENS PICARDIE ENTREPRISES
3 RUE DU SOLEIL LEVANT
80000 AMIENS
TEL . 03 22 09 28 60

30027 17761 00019020902
BOUTTE
23 RUE VOLTAIRE
80130 FRIVILLE ESCARBOTIN

A2 1429433000316

N° 2076060

(65)

⑈2076060⑈ ⑆08000100279083⑆ 776119020902⑈

Désignation de l'entreprise : SAS BOUTTE SAS Néant [] *

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'ex. 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'ex. 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
	Prov. pour reconst. des gisements miniers et p	3T		TA		TB		TC	
P	Prov. pour investissements	3U		TD		TE		TF	
R	Prov. pour hausse des prix (1)	3V	344 291	TG		TH	332 862	TI	11 429
	Amortissements dérogatoires	3X	16 702	TM		TN	5 882	TO	10 820
V	Dont majorations except. de 30 %	D3		D4		D5		D6	
R	Prov. pour prêts d'installation	IJ		IK		IL		IM	
	Autres prov. réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z	360 993	TS		TT	338 744	TU	22 249
R	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
I	Prov. pr garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
S	Prov. pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Prov. pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U	9 205	4V		4W	9 205
&	Prov. pr pensions et obligat° similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
C	Prov. pr renouvellemt des immob.*	5F		5H		5J		5K	
H	Prov. pour gros entretiens et grandes révision	EO		EP		EQ		ER	
A	Prov. pr ch. soc. et fisc. sur congés à payer*	5R		5S		5T		5U	
R	Autres prov. pour risques et ch. (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV	9 205	TW		TX	9 205
D	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
E	sur - corporelles	6E		6F		6G		6H	
P	immobilisations - titres mis en équi.	02		03		04		05	
R	- titres de participat°	9U		9V		9W		9X	
E	- autres immob fin (1)*	06		07		08		09	
C	sur stocks et en cours	6N	215 580	6P	345 739	6R	215 580	6S	345 739
I	Sur comptes clients	6T	82 184	6U	16 629	6V	23 859	6W	74 954
A	Autres prov. pour dépréciat° (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	297 764	TY	362 368	TZ	239 439	UA	420 693
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	658 757	UB	371 573	UC	578 184	UD	452 146
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE	362 368	UF	239 439		
	Dont dotations et reprises - financières			UG	9 205	UH			
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ		UK	338 744		

Titres mis en équ. montant de la dépréciation à la clôture de l'ex. calculé selon les règles de l'art. 39-1-5 du C.G.I. 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la prod. est prévue par l'art. 38 II de l'annexe III au CGI

* Des explications concernant cette rubrique sont données par la notice n° 2032

8 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE*

N° 2057 2025

Désignation de l'entreprise : SAS BOUTTE SAS — Néant [] *

CADRE A — ETAT DES CREANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an 3
De l'actif immobilisé	Créances rattachées à des participations	UL	9 425	UM	9 425	UN	
	Prêts (1) (2)	UP	116 000	UR	116 000	US	
	Autres immobilisations financières	UT	80 608	UV	80 108	UW	500
De l'actif circulant	Clients douteux ou litigieux	VA	84 722		84 722		
	Autres créances clients	UX	2 735 609		2 735 609		
	Cré. repr. * (Prov dépr. UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	440		440		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	1 000		1 000		
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	227 763		227 763		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes, versemts assim.	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP	15 526		15 526		
	Groupes et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dt créances rel. à op. pens. de titres)	VR	383 760		383 760		
Charges constatées d'avance		VS	860 996		860 996		
TOTAUX		VT	4 515 849	VU	4 515 349	VV	500
RENVOI (1)	Montant prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant remboursements obtenus en cours d'ex.	VE					
RENVOI (2)	Prêts et avances consentis aux associés(p.phys.)	VF					

CADRE B — ETAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts, dettes auprès des établissements de crédit(1)	à 1 maximum à l'origine	VG	400 775		400 775		
	à + de 1 an à l'origine	VH	1 246 557		429 905	736 230	80 422
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	15 539		15 539		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	2 422 132		2 422 132		
Personnel et comptes rattachés		8C	321 107		321 107		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	696 490		696 490		
Etat et autres Collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices		8E					
Etat et autres Collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée		VW	37 572		37 572		
Etat et autres Collectivités publiques — Obligations cautionnées		VX					
Etat et autres Collectivités publiques — Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	17 718		17 718		
Dettes sur immobilisations et comptes rattaché		8J					
Groupes et associés (2)		VI	540 562		540 562		
Autres dettes (dt celles relatives à des opér de pension de titre		8K	2 816 390		2 816 390		
Dette représentative de titres empruntés*		Z2					
Produits constatés d'avance		8L	42 360		42 360		
TOTAUX		VY	8 557 201	VZ	7 740 549	736 230	80 422
RENVOI (1)	Emprunts souscrits en cours d'exerc.	VJ	208 000				
	Emprunts remboursés en cours d'ex.	VK	720 030				
RENVOI (2)	Montants divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL					

*** Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032**

Désignation de l'entreprise : SAS BOUTTE SAS — Néant [] *

Exercice N, clos le 31/12/2024

I. REINTEGRATIONS — BENEFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WA — 447 332

	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprise IR) ou des associés de sociétés						WB		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE	13 202	XE	15 898	
	Autres charges et dépenses somptuaires visées à l'art 39-4 du C.G.I.*	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	W	2 696			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf tableau 2058-B, cadre III)*	WI	361 704	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (Cf. tableau 2067	XX		XW	361 794	
	Amendes et pénalités	WJ	90	Charges financières (art 39-1-3° et 212 bis)	XZ				
	Réintégration prévues à l'article 155 du CGI						XY		
	Impôts sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7	141 305	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E*	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B CGI	L7		K7		
	Moins-values nettes à long terme imposées au taux de 15% ou 19 % (12,8% pour les entre. soumises à l'IR)						I8		
	Moins-values nettes à long terme imposées au taux de 0%						ZN		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours des exerc.antérieurs*	- Plus-values nettes à court terme					WN		
		- Plus-values soumises au régime des fusions					WO		
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						XR		
	Réintégration diverses (à détailler sur feuillet séparé)	intérêts exédentaires (art. 39-1-3 et 212)	SU		Zone d'ent.* (act. exo.)	SW		) WQ	1 991
	Dont				Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro	M8		)	
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y1		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel au tonnage						Y3		
						TOTAL I	WR	968 320	

II. DEDUCTIONS — PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WS

	Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*						WT			
	Prov. et charges à payer non-déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'ex. (tab 2058-B, cadre III)						WU	317 805		
Régimes	Plus-values	- imposées aux taux de 15% (12,8% pour les ent. soumises à l'IR) *					WV			
imposition	nettes	- imposées aux taux de 0%					WH			
		- imposées aux taux de 19 %					WP			
particuliers	à	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WW			
et impos.	long terme	- imputées sur déficits antérieurs					XB			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6			
différées	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						WZ			
	Régime des sociétés mères et des filiales* Produit net des act* et parts d'intérêts	(Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participations (2A)					) XA			
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art 223 B)						ZX			
	Déduction autorisée au titre des invest. réalisés dans les collectivités d'Outre-mer						ZY			
Mesures	Majoration d'amortissement *						XD			
				Entreprise nouvelle art. 44 sexies	L2		Jeunes entre. innovantes (art 44 sexies A)	L5		
d'incitation	France Ruralités Revitalisation	OV		Sociétés d'investissements immo.	K3		Zone restruc. defense (art. 44 terdecies)	PA		XF
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies	0V		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44	1F		Zone franche d'activités NG (art 44 quaterdecies)	XC		
	Zone de revitalisation rurale (44	PC		Bassin Urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB		
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						XS			
	Déduct. div. (cf. feuillet séparé)	dont déd. except. (art 39 decies)	54 492	Créance dégagée par le report en arrière du déf. (IS)	ZI		XG	80 751		
		dont déd. except. pour investissement (art 39 decies A)		dont déd. except. pour investissement (art 39 decies B)						
		dont déd. except. pour investissement (art 39 decies C)		dont déd. except pour investissement (art 39 decies D)						
		dont déd. except. pour investissement (art 39 decies E)								
		dont déd. except. pour investissement (art 39 decies F)		dont déd. except pour investissement (art 39 decies G)						
	Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y2			
						TOTAL II	XH	398 556		

III. RESULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation	bénéfice (I moins II)	XI	569 763	
des déficits reportables :	déficit (II moins I)			XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)		ZL		
Déficits ant. imputés sur les résultats de l'ex. (entreprises à l'IS)				XL
RESULTAT FISCAL	**BENEFICE (XN) ou DEFICIT reportable en avant (XO)**	XN	569 763	XO

10 - DEFICITS INDEMNITES POUR CONGES A PAYER ET PROVISIONS NON DEDUCTIBLES

N° 2058-B 2025

Désignation de l'entreprise : SAS BOUTTE SAS		Néant		*

I. SUIVI DES DEFICITS

Déficit restant à reporter au titre de l'exercice précèdent (1)	K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4Ter	
Déficits imputés (report lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5	
Déficits reportables (différence K4+ K4bis - K5)	K6	
Déficit de l'excercice (tab 2058-A, ligne XO)	YJ	
TOTAL des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	

II. INDEMNITES POUR CONGES A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1,1° bis Al 1 du CGI, dotations de l'exercice	ZT	413 056

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT

(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indem. pour congés à payer, charges soc. et fisc. correspondantes non déductibles pour les entr. placées sous le régime de l'art. 39-1,1° bis Al. 2 du CGI*	ZV		ZW		
Provisions pour risques et charges*					
PERTE DE CHANGE	8X	9 205	8Y		
	8Z		9A		
	9B		9C		
Total des provisions pour risques et charges	8X	9 205	8Y		
Provisions pour dépréciation*					
	9D		9E		
	9F		9G		
	9H		9J		
Total des provisions pour dépréciation	9D		9E		
Charges à payer					
CONGES PAYES	9K	350 992	9L	317 805	
C3S	9M	1 507	9N		
	9P		9R		
	9S		9T		
Total des provisions pour charges à payer	9K	352 499	9L	317 805	
* des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032 — **TOTAUX**	YN	361 704	YO	317 805	

TOTAUX (YN=ZV à 9S) et (YO=ZW à 9T) **à reporter au tab. 2058-A**

ligne WI **ligne WU**

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

CONSEQUENCES DE LA METHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

		Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
Montant de la réintégration ou de la déduction	L1			

Désignation de l'entreprise : SAS BOUTTE SAS — Néant [] *

TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE PRECEDENT

	Report à nouveau figurant au bilan de l'ex. ant. à celui pour lequel la déclaration est établie	0C	3 941 695
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie	0D	596 990
	Prélèvements sur les réserves	0E	
	TOTAL I	0F	4 538 685
Affectat°	Affectation aux réserves - Réserve légale	ZB	
	- Autres réserves	ZD	
	Dividendes	ZE	191 250
	Autres répartitions	ZF	
	Report à nouveau	ZG	4 347 435
	(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZH	4 538 685

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'ex. dont les résultats font l'objet de la déclaratio
Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation

RENSEIGNEMENTS DIVERS					EXERCICE N	EXERCICE N -1	
Engagements		- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit bail	J7	265 945	YQ	238 921	238 921
		- Engagements de crédit-bail immobilier			YR		
		- Effets portés à l'escompte et non échus			YS		
Détails des postes		- Sous-traitance			YT	1 306 597	1 436 101
	Autres achats et charges externes	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois	J8		XQ	196 877	256 125
		- Personnel extérieur de l'entreprise			YU	57 394	50 632
		- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	365 508	311 392
		- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV		
		- Autres comptes dont cotisations versées aux organisations syndicales professionnelles	ES		ST	3 048 749	3 233 229
		Total du poste correspondant à la ligne FW du tab. n° 2052			ZJ	4 975 125	5 287 478
	Impôts et taxes	- Taxe professionnelle,CFE, CVAE			YW	47 972	53 212
		- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits	ZS		9Z	356 706	352 587
		Total du compte correspondant à la ligne FX du tab. n° 2052			YX	404 678	405 799
T.V.A.		- Montant de la TVA collectée			YY	3 792 310	4 178 205
		- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	1 492 379	1 846 576

Divers			
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS1 ou modèle 2460 de 2024)*	OB	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*	0S	
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la soc	ZK	%
	NUMERO DU CENTRE DE GESTION AGREE	XP	
	Filiales et participations : La liste prévue par l'art. 38 II de l'annexe III au CGI (tableau 2059-G) est-elle jointe à la présente déclaration ? (coder : 0 = non, 1 = oui)	ZR	[]
	Aides percues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	RG	
	Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à un amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'art. 217 octies du CGI	RH	

Régime de groupe								
Société : Résultat si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		PV à 15%	JK		PV à 0% (1	JL	
			PV à 19 %	JM		Imputations	JC	
Groupe . résultat d'ens.	JD		PV à 15%	JN		PV à 0% (1	JO	
			PV à 19%	JP		Imputations	JF	
Si vous relevez du régime de groupe : Indiquer 1 pour soc. mère ou 2 pour filiale		JH	2	N°SIRET de la société mère		JJ	3837863240001	

12 - DETERMINATION DES PLUS ET MOINS VALUES

N° 2059-A 2025

Désignation de l'entreprise : SAS BOUTTE SAS — Néant *

A. DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE

	Nature des éléments cédés* (1)	Date d'acquisition (1)	Valeur d'origine * (2)	Valeur nette réévaluée * (3)	Amort.pratiqués en franchise d'impôts (4)	Autres amorts. * (5)	Valeur résiduelle (6)
1	EMBARREUR P/AS48-000204-0102	04/03/1992	61 537		61 537		
2	EMBARREUR MULTI AS48-000344-0527	05/06/2007	71 864		71 864		
3	ACROPOLE TARAUDEUR AS48-00417-0481	28/03/2006	6 034		6 034		
4	CM CIC BAIL EQUIPT - 1 RENAULT KANGOO	23/03/2018	172		128		44
5	RENAULT ABBEVILLE - SCENIC IV-8 CV	30/06/2018	30 203		18 300		11 903
6	E-MOTORS- RENAULT GD SCENIC BOSE BLUE	12/03/2021	28 825		5 841		22 984
7	ARMOIRE A CAME MULTI AS48-000627-00528	13/06/2007	2 339		2 339		
8							
9							
10							
11							
12							

B. PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

	Prix de vente* (7)	Mt global de la + ou - value (8)	Qualification fiscale des plus et moins values réalisées — Court terme (9)	Long terme (10) — 19 %	Long terme (10) — 15 % ou 12,8 %	Long terme (10) — 0 %	Plus-values taxables à 19 % (11)
1							
2							
3							
4	500	456	456				
5	2 500	-9 403	-9 403				
6	3 729	-19 255	-19 255				
7							
8							
9							
10							
11							
12							
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés.		+				+
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés.		+				+
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale.		+ 23 069				+
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée.		+				+
17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice.			+	+	+	
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme.			-	-	-	
19	Divers (Détail à donner sur une note annexe)*		+	+	+	+	+
	Cadre A : Plus ou moins-value nette à court terme (total des lignes 1 à 19)(9)		-5 133				
	Cadre B : Plus ou moins-value nette à long terme (total des lignes 1 à 19)(10)		**A**	**B (Ventilation par taux)**			**C**

13 - SUIVI DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

Désignation de l'entreprise : SAS BOUTTE SAS	Néant		*

A. ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie :				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39)				
	Total 1				

	Imposition répartie :		Montant net des plus values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Mont. rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	sur 10 ans ou sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	Total 2					

B. PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport

☐ de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement).

☐ d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés).

Origine des plus-values	Date des fusions ou des apports	Montant net des plus values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Mont. rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Total					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS BOUTTE SAS	Néant	*

(1) Entreprises à l'impôt sur les sociétés (2) Entreprises à l'impôt sur le revenu	Rappel de la plus ou moins-value nette de l'exercice relevant du taux de 15% (1) ou 12,8% (2)	
	Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis) (1) *	
	Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M Euros (art. 219 Ia sexies 0 du CGI) (1)	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8%	Imputations sur les + values à long terme de l'exercice imposables à 12,8%	Solde des moins-values à 12,8%
1		2	3	4
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES

Origine		Moins-values		Imputations sur les PVLT	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins values à reporter
		à 19 %, ou à 15 %	à 19 % ou 15% imputables sur le résultat de de l'exercice	à 15 % ou 19%		
1		2	3	4	5	6
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

15 - RESERVE SPECIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME - RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

N° 2059-D 2025

Désignation de l'entreprise : SAS BOUTTE SAS	Néant	*

(1) (Personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

I- SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus values à long-terme				
		à 10%	à 15%	à 18%	à 19%	à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'ex.	2					
Total (lignes 1 et 2)	3					
Prélèv. opérés - donnant lieu à complément d'impôts sur les sociétés	4					
- ne donnant pas lieu à compl. d'impôt sur les sociétés	5					
Total (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clotûre de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II - RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5edu CGI

Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice
		donnant lieu à complément d'impôt	ne donnant pas lieu à complément d'impôt	

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE N° 2059-E 2025

Désignation de l'entreprise : SAS BOUTTE SAS — Néant [] *

Exercice ouvert le : 01/01/2024 et clos le : 31/12/2024 Durée en nombre de mois : 12

DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel :	YP	129,00
dont apprentis	YF	2,00
dont handicapés	YG	8,00
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE REFERENCE CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	20 193 015
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	0
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	0
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	0
Total 1	OX	20 193 015
II - AUTRES PRODUITS A RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	0
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	0
Subv. d'exploitation reçues	OF	0
Variation positive des stocks	OD	402 454
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	0
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	0
Total 2	OM	402 454
III - CHARGES A RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
Achats	ON	10 954 302
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	1 861 712
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	406 763
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	0
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	0
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la prod. immobilisée déclarée	OU	0
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	0
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	0
Total 3	OJ	13 222 776
IV - VALEUR AJOUTEE PRODUITE		
Calcul de la valeur ajoutée **Total 1 + Total 2 - Total 3**	OG	7 372 693
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les form. 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les form. 1329AC et 1329 DEF. Si la VA est négative, il convient de reporter un montant égal à zéro au cadre C des form. 1329 AC et 1329 DEF).	SA	7 372 693

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE

Mono-établissement au sens de la CVAE			EV	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)			GX	20 193 015
Effectifs au sens de la CVAE			EY	127,00
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)			HX	20 590 973
Période de référence	Du	01/01/2024	Au	31/12/2024
Date de cessation			HR	

KPMG SA
7 avenue du Danemark
Vallée des Vignes - CS 49451
80094 Amiens

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
16 OCT. 2025
AMIENS
80 - 02

BOUTTE S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024
BOUTTE S.A.S.
23 Rue Voltaire CS 10002 80531 FRIVILLE ESCARBOTIN CEDEX

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee)

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

KPMG

KPMG SA
7 avenue du Danemark
Vallée des Vignes - CS 49451
80094 Amiens

BOUTTE S.A.S.

23 Rue Voltaire CS 10002 80531 FRIVILLE ESCARBOTIN CEDEX

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

À l'associé unique de la société BOUTTE S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BOUTTE S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14306010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee)

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la valorisation des stocks.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

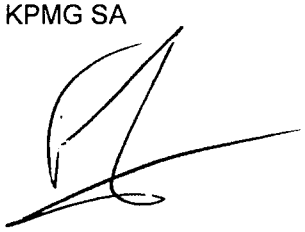
Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Amiens, le 18 juin 2025

KPMG SA



Fabien LEFEBVRE

Associé

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/12/2024	Net au 31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Fonds Commercial				
Autres immo.incorp.,avances & acptes	1 252 014	900 478	351 536	420 370
Immobilisations corporelles				
Terrains	228 641	114 049	114 592	119 153
Constructions	3 839 134	2 954 165	884 970	862 050
Installations tech., matériels, outillage	13 349 501	11 228 234	2 121 267	2 209 960
Autres immobilisations corporelles	1 107 693	862 859	244 834	327 263
Immo. en cours, avances & acomptes	37 749		37 749	11 157
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	69 290		69 290	60 590
Autres immobilisations financières	196 608		196 608	209 768
Total	**20 080 631**	**16 059 785**	**4 020 846**	**4 220 312**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières,approvisionnements	1 103 076		1 103 076	1 534 868
En cours de production				
Produits intermédiaires et finis	5 124 948	345 739	4 779 209	4 615 959
Marchandises	3 065 952		3 065 952	2 525 115
Créances				
Clients et comptes rattachés	2 820 331	74 954	2 745 377	2 766 693
Fournisseurs débiteurs	4 991		4 991	
Personnel	1 440		1 440	2 625
Etat, impôts sur les bénéfices				
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	227 763		227 763	242 408
Autres créances	394 295		394 295	463 182
Divers				
Avances & acptes versés/commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	791 537		791 537	845 189
Total	**13 534 332**	**420 693**	**13 113 639**	**12 996 039**
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	860 996		860 996	793 018
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remb. des obligations				
Ecarts de conversion - Actif	9 205		9 205	
Total	**870 201**		**870 201**	**793 018**
TOTAL ACTIF	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

BILAN PASSIF

	Net au 31/12/2024	Net au 31/12/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	1 830 000	1 830 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	183 000	183 000
Réserves statutaires ou contractuelles	743 843	743 843
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 397 000	1 397 000
Report à nouveau	4 347 435	3 941 695
Résultat de l'exercice	447 332	596 990
Subventions d'investissement	467 326	453 400
Provisions réglementées	22 249	360 993
Total	**9 438 183**	**9 506 920**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	9 205	
Provisions pour charges		
Total	**9 205**	
DETTES		
Emprunts obligataires		
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 247 332	1 759 788
Découverts, concours bancaires	400 000	400 000
Associés et dettes financières diverses	556 101	476 271
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 422 132	2 343 547
Dettes fiscales et sociales :		
Personnel	321 107	302 981
Organismes sociaux	696 490	678 178
Etat, impôts sur les bénéfices		
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	37 572	3 600
Etat, obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	17 718	19 115
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 816 390	2 457 392
Total	**8 514 841**	**8 440 872**
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	42 360	50 694
Ecarts de conversion - Passif	97	10 882
TOTAL PASSIF	[illegible]	[illegible]

COMPTE DE RESULTAT

	du 01/01/2024 au 31/12/2024	% CA	du 01/01/2023 au 31/12/2023	% CA	Var. en val. annuelle en euros	%
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue	20 193 015	100,00	22 717 822	100,00	-2 524 807	-11,11
Production stockée	293 409	1,45	-1 111 097	-4,89	1 404 506	126,41
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	14 000	0,07			14 000	######
Autres produits	457 079	2,26	825 070	3,63	-367 991	-44,60
Total	**20 957 503**	**103,79**	**22 431 795**	**98,74**	**-1 474 292**	**-6,57**
CONSOMMATIONS						
Achats de marchandises	6 528 328	32,33	6 129 132	26,98	399 197	6,51
Variations stock (marchandises)	-540 837	-2,68	673 287	2,96	-1 214 124	######
Achats de matières premières et d'autres approvisionnements	2 126 086	10,53	3 025 500	13,32	-899 414	-29,73
Variation de stock (mat. premières)	431 792	2,14	8 673	0,04	423 119	######
Autres achats & charges externes	4 975 125	24,64	5 287 478	23,27	-312 353	-5,91
Total	**13 520 494**	**66,96**	**15 124 069**	**66,57**	**-1 603 575**	**-10,60**
CHARGES						
Impôts, taxes et versements ass.	404 678	2,00	405 799	1,79	-1 121	-0,28
Salaires	4 308 984	21,34	4 358 228	19,18	-49 244	-1,13
Cotisations sociales	1 384 870	6,86	1 378 825	6,07	6 045	0,44
Dotations amortissements, dep. et prov.	1 019 602	5,05	927 237	4,08	92 365	9,96
Autres charges	142 980	0,71	30 929	0,14	112 051	362,28
Total	**7 261 114**	**35,96**	**7 101 018**	**31,26**	**160 096**	**2,25**
Résultat d'exploitation	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Produits financiers	53 902	0,27	16 770	0,07	37 132	221,42
Charges financières	56 524	0,28	58 001	0,26	-1 476	-2,55
Résultat financier	**-2 622**	-0,01	**-41 231**	-0,18	38 608	93,64
Quote-part des opérat. en commun						
Résultat courant	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Produits exceptionnels	427 316	2,12	571 410	2,52	-144 094	-25,22
Charges exceptionnelles	11 952	0,06	990	0,00	10 962	######
Résultat exceptionnel	**415 364**	2,06	**570 420**	2,51	-155 056	-27,18
Participation des salariés						
Impôt sur les bénéfices	141 305	0,70	138 907	0,61	2 398	1,73
Résultat de l'exercice	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

ANNEXE

- **Règles et méthodes comptables**
- **Notes sur le Bilan Actif**
- **Notes sur le Bilan Passif**
- **Engagements financiers et autres informations**
- **Autres informations**

ANNEXE

Exercice clos le : 31/12/2024 Durée : 12 mois

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC relatif au plan comptable général.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise.

Le côut d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en état de fonctionner suivant l'utlisation prévue.

Engagements de retraite : la convention collective de l'entreprise la CCN Métallurgie du Vimeu prévoit des indemnités de départ à la retraite. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous forme de provisions au bilan mais sont évalués à la somme de 412297 € suivant un calcul actuariel tenant compte de différents facteurs tels que les salaires projetés en fin de carrière, la probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite, de l'espérance de vie, d'un taux de charges sociales et d'un taux d'actualisation net d'inflation de 3.75% permettant d'estimer la valeur actuelle des versements d'indemnités futures, d'un taux de croissance des salaires de 1% et d'un âge de départ à la retraite de 62 à 64 ans.
Cet engagement n'est pas couvert par une assurance.

Honoraires du commissaire aux comptes : dans le cadre de sa mission de certification des comptes ses honoraires s'élèvent à 22.060 €.

Exercice clos le : 31/12/2024 Durée : 12 mois

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

OPTIONS RETENUES

	Date de première option	Option pour la comptabilisation en charges	Option pour la comptabilisation à l'actif	Non concerné
Frais d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles			X	
des titres de participation				X
des autres titres immobilisés et des titres de placement				X
Frais externes de formation nécessaires à la mise en service				
Coûts d'emprunts activables montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice				X
Dépenses de développement remplissant les critères d'activation montant comptabilisé en charges pour l'exercice				X

ACTIF IMMOBILISE

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles..	1 241 479	10 535		1 252 014
Terrains.	228 641			228 641
Constructions .	3 752 165	86 970		3 839 134
Installations techniques, matériel et outillage industriels .	13 146 675	342 261	139 435	13 349 501
Autres immobilisations corporelles et immobilisations en cours et avances et acomptes .	1 172 656	34 325	61 539	1 145 443
Immobilisations financières..	270 358	9 465	13 925	265 898
Total	**19 811 974**	**483 555**	**214 898**	**20 080 631**

Amortissements	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.	821 109	79 369		900 478
Terrains..	109 488	4 561		114 049
Constructions.	2 890 114	64 050		2 954 165
Installations techniques, matériel et outillage industriels .	10 936 715	430 954	139 435	11 228 234
Autres immobilisations corporelles.	834 236	78 300	49 677	862 859
Total	**15 591 662**	**657 234**	**189 111**	**16 059 785**

Dépréciations de l'actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.				
Immobilisations corporelles.				
Immobilisations financières.				
Total				

2 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

Frais d'établissement :

	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution.		
Frais de premier établissement..		
Frais d'augmentation de capital..		

Frais de développement :

Fonds commercial :

Hors droit au bail, il s'élève à :

Eléments achetés..		
Eléments réévalués..		
Eléments reçus en apport..		

COMPOSANTS IDENTIFIES

	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles			

AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement

Immobilisations non décomposées :

amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Immobilisations décomposées :

Structure : amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement).

Composants : amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.

Modes d'amortissement

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées			
			structure		composants	
	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles	L	3-5-17 ANS				
- dont frais de développement						
- dont fonds commercial						
Terrains	N/A					
Constructions	L	10-20 ANS				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	L OU D	5-10 ANS				
Autres immobilisations corporelles	L OU D	5-20 ANS				

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

AUTRES POSTES DE L'ACTIF

- STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.
Le coût d'acquision de stock comprend le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, les frais de transport, manutention et autres coûts attribuables au coût de revient des matières.
Une provision pour dépréciation des stocks est constituées lorsque la valeur brute déterminée ci-dessus est inférieure au cours du jour ou à la valeur de réalisation.
Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production sans prise en compte de la sous activité.

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements	1 534 868	1 103 076	1 534 868	1 103 076
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis	4 831 539	5 124 948	4 831 539	5 124 948
Marchandises	2 525 115	3 065 952	2 525 115	3 065 952
Total... ...	**8 891 522**	**9 293 976**	**8 891 522**	**9 293 976**

Dépréciation des stocks	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis	215 580			345 739
Marchandises				
Total....	**215 580**			**345 739**

- CREANCES, DISPONIBILITES ET COMPTES DE REGULARISATION

Créances représentées par des effets de commerce Non recensé

Clients.
Autres créances.

Etat des créances :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé..	206 033	205 533	500
Actif circulant et charges constatées d'avance.	4 309 816	4 309 816	

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

Immobilisations financières..	
Clients et comptes rattachés..	19 302
Autres créances..	14 104
Disponibilités..	

Charges constatées d'avance :

Cette rubrique ne contient que des charges ordinairement liées à l'exploitation normale de l'entreprise

Dépréciation des créances et autres postes d'actif

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Créances .	82 184	16 629	23 859	74 954
Autres postes d'actif..				
Total...	**82 184**	**16 629**	**23 859**	**74 954**

3 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social (actions ou parts) :

	Nombre	Valeur nominale
Titres en début d'exercice	1 500	1 220,00
Titres émis		
Titres remboursés ou annulés		
Titres en fin d'exercice	1 500	1 220,00

Provisions :	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions règlementées	360 993		338 744	22 249
Provisions pour risques & charge		9 205		9 205
Total	**360 993**	**9 205**	**338 744**	**31 454**

Etat des dettes :	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit	1 647 332	830 680	736 230	80 422
Dettes financières diverses	15 539	15 539		
Fournisseurs	2 422 132	2 422 132		
Dettes fiscales et sociales	1 072 887	1 072 887		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	3 356 952	3 356 952		
Produits constatés d'avance	42 360	42 360		
Total	**8 557 201**	**7 740 549**	**736 230**	**80 422**

Dettes représentées par des effets de commerce : Non recensé

Dettes financières	
Fournisseurs	
Autres dettes	

Charges à payer incluses dans les postes du bilan :

Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit	775
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	155 292
Dettes fiscales et sociales	435 748
Autres dettes	1 062 801

Produits constatés d'avance :

Cette rubrique ne contient que des produits ordinairement liés à l'exploitation normale de l'entreprise

4 - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Frais de développement comptabilisés en charges au cours de l'exercice

Dettes garanties par des suretés réelles Non recensé

Poste de dette concerné	Montant de la dette	Nature des sûretés	Valeur nette comptable des biens donnés en garantie

Engagements donnés Non recensé

Intérêts sur emprunts.....

Avals et cautions.....

Autres engagements donnés.....

Engagements réciproques

Effets escomptés non échus.....

Crédit-bail mobilier..... 36 383

Crédit-bail immobilier.....

Locations longue durée.....

Autres engagements réciproques.....

Engagements reçus Non recensé

Avals et cautions.....

Autres engagements reçus.....

Effectifs	127
Dont apprentis	2
Dont handicapés	8
Engagements de retraite et avantages similaires	412 297,00

Autres informations significatives Non recensé

AUTRES INFORMATIONS

L'activite de Boutte Russie a rebonbit et note une progression de 12% par rapport à 2023 et 8% par rapport à 2022 malgré des conditions d'exploitation qui se sont dégragées du fait d'une inflation sur salaire, d'une dégradation de la parité du rouble par rapport à l'USD ou à l'euro difficilement répercutables sur les prix de vente.
Le résultat net représente 3% des ventes contre 6% en 2023.
Comme en 2023, les déplacements ont été impossibles mais les relations restent faciles.
Sur l'exercice il a été versé un dividende sur le résultat 2023. Toutefois, compte tenu des mesures internationales mises en place, les flux financiers ont été ensuite suspendus. Malgré ce contexte empêchant actuellement les transferts financiers, la direction estime que le recouvrement des créances sera assuré à terme.
Boutte Russie reste dans une optique d'élargissement des gammes et des clients et la structure managériale n'est à ce jour pas impactée par la crise.